

SEPTEMBRE 2004 / N° 86

# LA SARTHE

Le magazine du Conseil général

## Rentrée scolaire

À fond la forme !

## Social

Éducation familiale

## Sport

L'ISMANS a le pied marin



4 JOURS  
DU MANS  
DU 9 AU 13  
SEPT. 2004

HALL D



Conseil général  
de la Sarthe

théma  
SARTHE  
PATRIMOINE

## Décentralisation : solidarité, prospérité et qualité de vie



L'adoption définitive le 30 juillet dernier de la loi « libertés et les responsabilités locales » constitue un tournant dans l'architecture administrative de notre pays. Cette réforme était devenue nécessaire tant notre pays

souffre d'une centralisation excessive qui bride les énergies et étouffe les initiatives. Au travers de ce texte, il s'agit d'instaurer selon l'expression du chef de l'Etat « une République des proximités », seule capable de permettre un rétablissement de la légitimité politique qui est si souvent contestée de nos jours. Plus les instances de décisions seront proches du terrain, plus elles seront à même de répondre aux attentes des français et aux évolutions de la société.

Loin d'une privatisation du service public ou d'un démantèlement de l'Etat, comme certains tendent à le faire croire, cette réforme représente une formidable opportunité pour notre pays de moderniser son fonctionnement administratif, de l'alléger et ainsi de le rendre plus efficace. Décentraliser, c'est avant tout choisir le niveau administratif où l'exercice de l'action publique s'avérera le plus pertinent.

Que n'a-t-on entendu sur les bancs de la gauche : absence de concertation, manque de lisibilité, déficit d'idées... Ces qualificatifs sont vraisemblablement l'expression du regret d'une partie de la gauche de ne pas avoir réussi à faire aboutir, sous le gouvernement Jospin, cet Acte 2 de la Décentralisation que l'ancien Premier Ministre Pierre Mauroy, père de l'Acte 1 avec Gaston Defferre, s'était employé à mettre en chantier, alors que Lio-

nel Jospin, Premier Ministre, n'en voulait à aucun prix. Faut-il rappeler, pour ne citer que cet exemple que, la décentralisation des Techniciens et Ouvriers de Service (T.O.S.) fut une des propositions de la commission Mauroy au sujet de laquelle cette même gauche, qui a la mémoire courte, s'est indignée lorsque Jean-Pierre Raffarin en a retenu l'idée ! Quant à la concertation, rarement une loi de cette importance n'aura donné lieu à un aussi puissant mouvement d'opinion. A la différence de Pierre Mauroy qui boucla l'Acte 1 de la Décentralisation en quelques semaines, sans concertation avec les élus locaux et sans évaluation des conséquences sur le fonctionnement de l'Etat, Jean-Pierre Raffarin a tenu des tables rondes régionales, écouté les élus, entendu les organisations représentatives des institutions locales, soit deux années de dialogue entre l'annonce du projet de loi à l'été 2002 et le vote de cette loi en juillet 2004. Un terme devait être mis à cette concertation ; à mon grand regret, il n'a pas pu être consensuel. L'article 49-3 de la Constitution était alors incontournable pour mettre fin à ce débat devant le Parlement.

Quant au manque de lisibilité de cette loi, toute œuvre est perfectible et à cet égard la loi Raffarin l'est aussi mais elle respecte, améliore et approfondit l'Acte 1 de la Décentralisation. Par exemple les blocs de compétences du Département ne sont pas remis en cause, ils sont élargis et précisés : voirie, social, personnes âgées ... Il en est de même pour la Région, particulièrement pour la formation professionnelle. Ces critiques du manque de lisibilité cachent en réalité un autre sujet : celui du nombre de nos institutions locales ; en clair, la suppression du département et des petites communes souhaitée par une partie de la gauche qui n'avait pu se faire entendre

sur ce terrain du vivant de François Mitterrand, départementaliste convaincu.

Sur ce plan la loi « libertés et responsabilités locales » est dans le droit-fil de la loi Pierre Mauroy de 1982. Notre pays fonctionne sur un maillage d'institutions locales dont le fonctionnement en réseau repose sur un mixage électoral équilibré : régions et grandes communes ont des scrutins de liste politique, alors que départements et petites communes ont des scrutins pour lesquels le choix de l'élu tient essentiellement aux rapports que ce dernier entretient avec le territoire local. Cette cohabitation de deux natures de scrutins est l'une des spécificités de la vie locale française et sans doute l'une de ses richesses garantes de cohésion sociale.

Bien que les éléments de continuité par rapport à l'Acte 1 de la Décentralisation soient essentiels, la loi « libertés et responsabilités locales » marque cependant une rupture avec le passé sur trois plans.

En premier lieu dans le domaine financier : la constitution garantit désormais aux collectivités territoriales le financement des compétences transférées par l'Etat. Le dispositif constitutionnel et la loi organique votés respectivement en début d'année 2003 et en juillet 2004 sont à cet égard des garde-fous qu'aucun gouvernement n'avait accepté auparavant. Cela augure d'un changement radical dans les relations financières entre le gouvernement et les collectivités territoriales. Souvenons-nous de la création par le gouvernement Jospin de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (A.P.A.) sans se préoccuper du financement et des conséquences financières pour les départements qui ont dû, pour appliquer la loi, augmenter leurs impôts en 2002 puis en 2003.

En second lieu, le gouvernement a engagé un

vaste mouvement de déconcentration des services de l'Etat en renforçant le pouvoir de coordination des préfets et principalement du préfet de région autour de pôles de compétences destinés à rapprocher l'administration d'Etat du citoyen.

Enfin, en troisième lieu, le droit à l'expérimentation est désormais reconnu aux collectivités territoriales. Il s'agit d'une innovation qui fait place à l'imagination, mais également à la capacité d'entreprendre des collectivités territoriales dans des domaines divers. Ce dispositif marque une nouvelle étape dans la relation entre le pouvoir central et le pouvoir local. Cette disposition est la porte ouverte vers de nouvelles compétences qui pourraient être l'objet, dans le futur, d'un troisième acte pour la Décentralisation... Mais il s'agit d'un autre débat. Pour le moment, il revient d'appliquer le 1<sup>er</sup> janvier 2005 la loi « libertés et responsabilités locales », sujet sur lequel je veillerai à vous tenir régulièrement informés. Pour ce qui est du Conseil général de la Sarthe, je ne doute pas un instant que notre collectivité assumera pleinement les nouvelles missions qui lui sont attribuées. L'entretien de 300 Kms de routes nationales, la gestion du R.M.I et des différents programmes sociaux, l'intégration de plus de 800 agents de la fonction publique d'Etat sont autant de défis que nous saurons relever en suivant une même idée : faire de la Sarthe un département où la solidarité n'est pas un vain mot, où l'avenir est synonyme de prospérité et où la qualité de vie est plus que jamais un art de vivre.

**Roland du Luart**

*Président du Conseil général de la Sarthe*



# 3ème TROPHEE SARTHE PAYS DE LA LOIRE

## 2 événements Exceptionnels

Conseil général

Sarthe



NOSTALGIE  
100.7

ouest  
france

CANAL 8

ANDI

Places à partir de 1€ et 5€

**Vendredi 10 Septembre**

**19H00 Cholet - Pau**

**21H00 MSB - Gravelines**

**Samedi 11 Septembre**

**15H00 Petite Finale**

**17H00 Finale**

**20H00 France - Lituanie**

(euro 2005)

France

Lituanie

Samedi 11  
Septembre



"12 filles en  
or à Antares  
pour que la  
légende  
continue"

**ANTARES - LE MANS**

Réservation & information : [www.basketsarthe.org](http://www.basketsarthe.org)

Comité départemental de basket : 32, rue Paul Courboulay 72000 Le mans - Tél. 02 43 43 57 61





## ÉVÉNEMENT

page 6

La rentrée  
dans les collèges



## SOCIAL

page 10

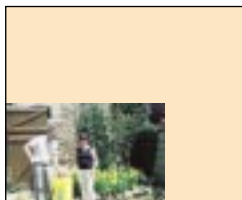
Éducation familiale,  
un lieu d'accueil pour tous



## ENVIRONNEMENT

page 12

Gestion des déchets



## VOIRIE

page 13

Aménagements  
routiers de sécurité



## VIE DES CANTONS

page 14

### "THÉMA SARTHE"

encart central

Journées européennes  
du Patrimoine

## PETITES NOUVELLES

page 18

## SPORTS

page 20

Trophée Sarthe-Pays de la Loire

## CULTURE

page 25

Saison musicale de l'Epau



Conseil général  
de la Sarthe

## LA SARTHE

Le magazine d'information du  
Conseil général de la Sarthe  
Hôtel du Département  
72072 Le Mans cedex 9

Directeur de la publication / Roland du Luart • Rédaction / Mission de l'information et de la communication • Maquette / A tribu - Le Mans • Mise en page, compo-gravure / Belouga communication - Le Mans • Impression / Imprimerie Nationale / N° ISSN : 1260-9862 / Tirage du n° 86 / Septembre 2004 / 250 000 exemplaires • Distribution / la poste • Internet / <http://www.sarthe.com> • <http://www.cg72.fr> • N°86 SEPTEMBRE 2004.



## La rentrée dans les collèges

# A fond la forme !

**Priorité par compétence légale, mais aussi priorité par volonté politique, le programme d'aménagement, d'entretien et de rénovation des collèges continue son évolution.**

**Un effort sans relâchement qui se traduit par la modernisation permanente des 58 établissements publics de la Sarthe.**

### Travaux au quotidien...

**Quelques exemples concrets :**

**-185 000 € pour l'agrandissement d'une salle de restauration au collège Bercé à Château-du-Loir.**

**-270 000 € pour le remplacement des menuiseries extérieures du collège Marin à Allonnes.**

**- 125 000 € pour la restructuration du bâtiment demi-pension du collège Jean Moulin à Marolles-les-Braults.**

**- 100 000 € pour la peinture et les menuiseries extérieures dans le cadre de l'opération de consolidation des façades du collège Léo Delibes à Fresnay-sur-Sarthe**

**- 128 000 € pour la rénovation de la chaufferie du collège Les 4 vents au Lude.**

De la réfection de cages d'escaliers et de couloirs aux travaux de mise aux normes de sécurité, en passant par le réaménagement d'un self, le Conseil général finance d'importantes opérations de réhabilitation. L'intervention de la collectivité départementale est constante pour assurer aux collégiens sarthois les meilleures conditions d'accueil et de sécurité dans les 58 établissements publics du département. Opérations ponctuelles ou grosses réparations, la contribution du Département s'est accentuée au cours de ces dernières années avec la mise en œuvre de chantiers visant à moderniser les collèges. Cette année, le Conseil général a poursuivi ses efforts en s'appuyant sur une enveloppe budgétaire conséquente. En effet, l'investissement se chiffre à près de 10 millions d'euros.

Cet investissement lourd permet d'engager d'importantes opérations. Outre celles déjà lancées depuis plusieurs années, à l'exemple de la rénovation du collège Berthelot au Mans, le programme des travaux a visé cette année la restructuration et la modernisation des collèges "Maroc Huchepie" et "Jean Coc-teau" au Mans, le collège "Anjou" à Sablé-sur-Sarthe ou le collège "Alfred du Musset" à Ecommoy, les collèges "Jean Moulin" à Marolles-les-Braults, "Vauguyon" au Mans, et "Henri Lefevvre" à Arnage.

Enfin, le Conseil général continue d'apporter sa contribution au développement de l'Université du Maine et maintient ses aides égales aux collèges privés. Désormais, place aux études !





## Transports scolaires

# Un ballet impressionnant

Pour répondre à la demande des 21 000 élèves véhiculés quotidiennement durant l'année scolaire aux quatre coins du département, c'est le Conseil général qui est aux commandes .



Au nombre des services rendus par les Transports départementaux\*, l'acheminement des scolaires vers leurs établissements absorbe une part importante de l'activité avec près de 21 000 élèves transportés quotidiennement. Le coût global de ce véritable ballet roulant est pris en charge par le Conseil général. Il s'élèvera en 2005 à environ 17 M€. Cet effort conséquent, le Département le réali-

se également en faveur des élèves ou étudiants handicapés, véhiculés à bord de taxis spécialement affrétés à leur usage. L'an passé, 324 élèves ont bénéficié de cette aide départementale.

Enfin, la rentrée 2004-2005 verra le renouvellement de l'application du système « Libertis » et de la distribution de 3500 cartes sans contrat sur les lignes TIS.



## Le saviez-vous ?

- La participation annuelle demandée aux parents s'élève à 32€ en 2004-2005
- 3000 élèves internes scolarisés dans un établissement sarthois est situé à plus de 25 kilomètres de leur domicile bénéficient des aides départementales
  - le coût moyen d'une journée de transport scolaire dans la Sarthe en 2004-2005 est de 100 000 euros.

### Les effectifs scolaires transportés en Sarthe :

Collèges

11 700 élèves (55,87%)

Lycées

4 900 élèves (23,45%)

Lycées professionnels

2 600 élèves (12,46%)

Primaires

1 300 élèves (6,14%)

Enseignement professionnel

440 élèves (2,08%)

## La Vallée du Loir soutient la création et la reprise

Le pays Vallée du Loir double les aides proposées par Carrefour Entreprise pour l'implantation d'entreprises sur son territoire. Il s'agit d'une action spécifique en faveur de la création ou la reprise d'entreprises dans les cantons de la Flèche, Mayet, Château-du-Loir, La Chartre sur-le-Loir, Le Lude, Pontvallain et Le Grand-Lucé. Concrètement, tout chef d'entreprise, accompagné par Carrefour Entreprise Sarthe ou le Fonds Micro-Activité, pourra bénéficier d'un prêt d'honneur complémentaire abondé par le Pays Vallée du Loir.

## Cap création Sarthe au Salon des micro-entreprises à Paris

Cap Création Sarthe, fruit du partenariat entre le Conseil général et Carrefour Entreprise Sarthe sera présent sur le prochain salon des micro-entreprises. L'opportunité pour les créateurs de petites entreprises de découvrir les différents volets de ce dispositif d'aides exceptionnelles, dont le financement d'un congé sabbatique ou encore le concours de créateurs doté de 3 prix de 15 000€.

- Salon des micro-entreprises - 28, 29, 30 septembre - Palais des Congrès - Paris

Carrefour Entreprise Sarthe  
Tél. : 02 43 57 72 72  
[www.sarthe.com/carrefour-entreprise](http://www.sarthe.com/carrefour-entreprise)

LA SARTHE

## Transport logistique

# GEFCO s'implante en Sarthe

**Idéalement positionnée sur le plan géographique et dotée d'un solide réseau routier, la Sarthe séduit les spécialistes du transport. Ainsi, l'entreprise GEFCO vient d'inaugurer une nouvelle agence dans la Sarthe, renforçant ainsi sa présence dans l'Ouest de la France. Ce point d'ancrage lui permet d'offrir ses services à toutes les entreprises de la région en mettant à leur disposition un réseau européen intégré comportant 140 agences reliées par 400 lignes internationales de groupage.**

Le renforcement de la vocation logistique en Sarthe s'affirme depuis plusieurs années déjà. Grâce à l'existence d'un réseau routier dense, le département tire profit de cet avantage pour occuper une place prépondérante sur le secteur des transports. Dans ce domaine, la société GEFCO entend bien renforcer son rayonnement sur l'Ouest de la France en installant dans la périphérie du Mans une plate-forme dédiée au transport de messagerie et de lots en national et à l'international. L'entrepôt dispose de 36 portes à quai sur une superficie de 2 300 m<sup>2</sup> et emploie actuellement 15 personnes. Ses clients appartiennent à divers grands secteurs d'activité dont l'automobile et la grande distribution.

Cette nouvelle agence est implantée dans la zone artisanale de l'Etoile, sur la commune de Trangé. D'ores et déjà, GEFCO Le Mans accompagne l'expansion de ses clients à l'Ouest du pays (Rennes, Nantes...) ainsi qu'à l'Est de l'Europe (Lyon, Francfort...) et contribue ainsi au développement de la vocation logistique de la Sarthe qui compte bien accroître son attractivité avec la mise en service d'ici 2006 du tronçon de l'A 28 reliant Le Mans à Tours.

### LE GROUPE GEFCO

Avec un chiffre d'affaires de 2,7 milliards d'euros en 2003, GEFCO est présent dans plus de 80 pays, couvrant 85% du commerce mondial. Grâce à son réseau intégré, une offre multimodale (route, fer, mer, air), GEFCO, filiale du Groupe PSA Peugeot Citroën, fait partie des 10 premiers groupes européens de transport et logistique. Ses trois domaines d'expertise sont la distribution et la préparation de voitures, la messagerie et le transport de lots (Network) et la logistique et overseas (Supply). Le Groupe, qui compte 400 implantations dans le monde, se développe dans trois zones prioritaires : l'Amérique du Sud, l'Asie et l'Europe.





La forêt de Bercé

# Une carte pour les randonneurs

Réalisée à l'initiative du Conseil général et du Comité départemental du tourisme, la nouvelle carte de randonnée sur la forêt de Bercé au 1/25000<sup>e</sup> est la première d'une série de trois. Viendront ensuite la forêt de Perseigne et la forêt de Sillé-le-Guillaume.



Dans le cadre de sa politique de valorisation des massifs forestiers, le Conseil général de la Sarthe a décidé d'apporter son concours à l'Institut Géographique National (IGN) pour que les cartes couvrant les forêts sarthoises soient éditées dans la série Top 25 présentant ainsi des renseignements complémentaires. En effet, outre les informations topographiques (cours d'eau, dénivelés, plantations...) des renseignements d'ordre touristique sont indiqués tels que la présence de chapelles, croix, arbres remarquables, sentiers de randonnée, hébergements, activités de loisirs, coordonnées des structures touristiques.

La carte de randonnée de la forêt de Bercé est la première éditée après un long travail de recueil et de transcrip-

tion des données du Comité départemental du tourisme et de l'Office national des forêts.

"Cette carte est le résultat d'un partenariat exemplaire" soulignait Chantal Albagli lors de la présentation. En effet, l'IGN finance la mise à jour du fond cartographique et le Conseil général subventionne la saisie des informations touristiques fournies par le Comité départemental du tourisme et l'Office national des forêts.

Par ailleurs, cette carte est la première réalisée selon un processus de fabrication entièrement numérique.

**Carte IGN TOP 25 sur la forêt de Bercé (Sarthe). Disponible dans les librairies sarthoises, offices de tourisme ou sur le site internet [www.ign.fr](http://www.ign.fr)**



## Le poids économique du tourisme passé à la loupe

Le comité départemental du tourisme (CDT), la chambre de commerce et d'industrie du Mans et de la Sarthe (CCI) et l'association pour le développement de la Vallée du Loir (ADVL) viennent de s'unir pour mener une étude sur les retombées économiques du tourisme. Cette étude doit permettre d'analyser le chiffre d'affaires du tourisme et son volume d'emplois sur une année sur l'ensemble du département ainsi que sur le pôle touristique de la Vallée du Loir. L'enquête doit débuter en septembre après accord du Conseil régional des Pays de la Loire.

Jusqu'à présent les informations économiques sur le tourisme sarthois étaient difficiles à cerner. Avec cette méthode d'analyse, les données pourront être mieux appréciées. Enfin les résultats de cette enquête permettront par la suite de comparer la part du tourisme à d'autres secteurs d'activité économique sarthois mais aussi de mesurer les impacts entre départements voisins puisque le Maine et Loire et la Vendée viennent également de lancer cette étude.

## Education familiale

# Un lieu d'accueil pour tous

### Horaires :

- Lundi de 9h à 12h et de 13h à 18h
- Mardi de 13h à 19h
- Mercredi de 9h à 12h (de 14h à 18h informations pour les jeunes)
- Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Samedi : de 9h à 12h

Tél. : 02 43 24 91 84  
Consultation médicale uniquement sur rendez-vous.

• **Planning familial de la Sarthe, 28 place de l'Eperon (4<sup>e</sup> étage du bâtiment du Maine Libre/ Foncière Lelièvre), Le Mans**

**Le planning familial de la Sarthe vient d'intégrer de nouveaux locaux plus spacieux. L'occasion de mettre en avant ce lieu de parole concernant la sexualité et les relations amoureuses. Un espace d'échanges ouvert à tous les Sarthois, majeurs ou non.**

Sexualité, contraception, interruption volontaire de grossesse, violences conjugales, vie en couple, adolescence, homosexualité... sont autant de sujets pouvant être abordés sans tabou avec les salariés et les bénévoles du planning familial. Huit médecins assurent des consultations médicales tous les jours et une équipe de six conseillers conjugaux se relaient pour assurer les entretiens individuels. L'année dernière, 13 000 Sarthois ont ainsi été accueillis.

Des actions d'animation et d'information collectives sont également menées auprès de publics spécifiques comme notamment les collégiens. Une exposition interactive mais aussi la réalisation et la distribution d'agenda "prévention santé" et du quizz sur la contraception permettent de mieux faire connaître ces sujets.

Depuis 1965, l'association départe-

mentale du Mouvement français pour le planning familial 72 œuvre et agit en faveur du droit à la contraception et à l'avortement, contre l'oppression spécifique de la femme et contre toutes les formes de discriminations et de violences. De plus, dans le cadre des missions du Conseil général, le service de la Protection maternelle et infantile doit mettre en place des consultations de planification et d'éducation familiale. En Sarthe, le planning familial assure cette action. Le Département y contribue à hauteur de 274 682 euros soit plus de 95% du budget global de l'association.

Son déménagement dans des locaux plus spacieux va permettre de recevoir les Sarthois dans des conditions optimales. "Le *planning familial* a un rôle extrêmement important pour faire évoluer nos pratiques. Il faut sans cesse veiller à ce que le droit des femmes soit respecté" expliquait Véronique Rivron, conseillère générale du canton lors de l'inauguration des nouveaux locaux.

### EN BREF

L'institut de formation et d'études en pratiques sociales (IFEP) propose désormais un diplôme d'état Auxiliaire vie sociale. Un atout pour les emplois d'aide à domicile puisqu'il permet d'exercer auprès des personnes âgées, des personnes handicapées et des familles. Ce diplôme peut également s'obtenir en partie grâce à la validation des acquis professionnels. Renseignements au 02 43 72 97 22.



## Conseil général des Jeunes

# Dix ans de citoyenneté !

**La rentrée scolaire est passée, place aux projets !**

**Le Conseil général des Jeunes, qui célèbre ses dix ans de fonctionnement, reprend avec les élections dans les collèges du département. Un moment fort pour tous les élèves qui souhaitent faire bouger les choses.**

Se porter candidat pour représenter ses camarades, faire entendre la voix de sa génération et exprimer des idées au sein d'une assemblée départementale élue démocratiquement, c'est le challenge proposé aux collégiens sarthois dans les semaines qui viennent lors des élections du Conseil général junior.

Pour y participer, les candidats trouveront les Informations pratiques dans leurs collèges. Un journal « spécial élections » du Conseil général des Jeunes est également à la disposition des collégiens. La suite ? A chacun de faire campagne et de rassembler le plus grand nombre de suffrages pour devenir conseiller général junior !

L'année 2004/2005 va marquer le 10ème anni-

versaire du Conseil général des Jeunes en Sarthe. Un événement à fêter en avril prochain avec tous les acteurs qui, depuis une décennie, ont contribué à la construction et à la vie de cette instance. Des rencontres avec les anciens du conseil, ainsi qu'avec des jeunes élus d'autres départements sont prévues pour faire un bilan de 10 années d'actions citoyennes. Des ateliers sur la participation des jeunes à la démocratie locale, sur l'apprentissage par le projet, sur le rôle des adultes encadrants réuniront élus locaux, personnels de l'éducation et professionnels de l'animation, pour une meilleure mise en perspective de la place d'un Conseil de jeunes dans la collectivité.

Les prochains élus ont du pain sur la planche !...

### Pour tous renseignements :

Orsika Bourdet

coordinatrice du Conseil général des Jeunes

Tél. : 02 43 54 70 34

e-mail : orsika.bourdet@cg72.fr



## Piste d'éducation routière d'Arnage

**La piste d'éducation routière implantée à Arnage vient de recevoir le premier prix européen Norauto de la sécurité routière dans la catégorie "actions locales ou régionales". Une belle récompense pour l'association PERA qui fête ses 10 ans.**

### Rendez-vous le 25 septembre !

**Voiture tonneau, test choc, simulateur de conduite ou encore simulateur d'alcoolémie, audiomètre... autant d'attractions gratuites qui seront proposées au cours de la journée anniversaire. En effet, pour ses dix ans, la piste routière propose une journée ludique de sensibilisation à la sécurité routière le 25 septembre, de 10h à 17h.**

**Piste éducation routière  
allée du bord de Sarthe  
Complexe sportif A. Delaune  
Arnage  
Tél. : 02 43 21 38 69**



## Pour tous renseignements techniques :

Mission de recyclage agricole des déchets (MRAD), Chambre d'agriculture : 02 43 29 24 16.

Les premières collectes : mardi 28 septembre et mardi 14 décembre, uniquement de 8h 30 à 12h 30.

## Gestion des déchets

# Le monde agricole se mobilise

**De la seringue au scalpel en passant par les matériels d'insémination, les éleveurs sarthois utilisent tout au long de l'année de nombreux produits vétérinaires pour prodiguer des soins à leurs animaux. Mais que faire de ces déchets encombrants ?**

**Lancée depuis quelques semaines, une collecte départementale regroupant tous les acteurs du monde agricole, vise à répondre efficacement aux attentes sur le terrain.**

Les soins prodigués aux animaux par les 5 000 éleveurs sarthois, tous secteurs confondus, génèrent un certain nombre de déchets dont quelques-uns présentent potentiellement un risque toxique. De ce fait, la réglementation prévoit qu'ils soient éliminés dans les filières de traitement spécifiques et incinérés. Il demeurerait cependant une question en suspens. Comment regrouper ces déchets pour mieux les contrôler et les détruire ? La réponse est venue de l'initiative de la Chambre d'agriculture, du Groupement de défense sanitaire de la Sarthe et de la société Onyx qui viennent d'engager, avec le soutien du Conseil général, une opération pilote menée pour la première fois en France à l'échelle départementale. De quoi s'agit-il ? Désormais, les éleveurs sarthois ont à leur disposition des fûts spécialement étudiés dans lesquels ils jettent seringues, flacons de médicaments vides, scalpels et autres matériels d'insémination présentant un risque toxique potentiel.

Ces fûts sont à retirer directement dans l'un des trente-huit points de collecte répartis sur le territoire départemental. Une attestation de remise est délivrée aux éleveurs qui repartent avec un nouveau fût, clairement identifié. Preuve du

sérieux de l'opération, chaque agriculteur est invité à signer une charte d'engagement. La collecte reposant sur le volontariat, les initiateurs estiment que 60% des élevages pourraient participer à cette vaste action d'intérêt public dès la première année pour atteindre la totalité des éleveurs sarthois en 2006. Enfin, la société Onyx se charge de rapatrier les fûts chaque trimestre vers l'usine de la Chauvinière au Mans où ils seront incinérés.

Exemplaire, cette collecte souligne l'unanimité des acteurs du monde de l'élevage face à l'urgence et l'importance qu'il y a de proposer au plus grand nombre des solutions au devenir des déchets d'activités de soins vétérinaires





## Aménagements routiers de sécurité

# Des ronds bien au point !

**Le Département multiplie ses efforts pour garantir un meilleur confort et assurer plus de sécurité aux usagers de la route.**

**La réalisation de deux giratoires sur la RN 157 et la RN 138, en partenariat avec l'Etat et la Région, confirme cet effort engagé depuis de nombreuses années déjà.**

Situés sur des axes particulièrement fréquentés, ces deux aménagements, mis en service au tout début de l'été, ont pour objectif d'améliorer la sécurité. Ainsi, sur la route nationale 138, au niveau du carrefour de La Belle-Croix, sur la commune de Dissay-sous-Courcillon, le nouveau rond-point remplace un carrefour réputé dangereux.

«La visibilité y était mauvaise, surtout de nuit» se souviennent les usagers. Soumis à un trafic quotidien particulièrement intense avec plus de 10 500 véhicules vers Château-du-Loir et plus de 9 000 en direction de Tours, ce nouvel aménagement va non seulement ralentir la circulation des usagers de la route nationale mais aussi faciliter les échanges entre les routes départementales reliant Marçon et Saint-Pierre-de-Chevillé. Quant à la facture des travaux, elle s'élève à 690 000 euros, réglée en trois parties égales entre l'Etat, le Conseil général et la Région.

Plus au nord, sur la Route Nationale 138, au lieu-dit du Poteau-Rouge, à la hauteur du

Breil-sur-Mérize, la réalisation d'un giratoire répond aux mêmes préoccupations : renforcer la sécurité des automobilistes. Placé sur un axe très dense avec un trafic de 12 270 véhicules vers Le Mans et 9 000 en direction de Saint-Calais dont 23% de poids lourds, ce nouveau rond-point va améliorer grandement les mouvements d'échange entre les routes départementales et la RN 157, ralentir les usagers et sécuriser l'arrêt des cars de ramassage scolaire. Là encore, l'effort financier du Conseil général, de l'Etat et de la Région est à la hauteur des résultats escomptés avec une participation égale de 176 000 euros chacun pour un montant total de 528 000 euros.

La construction d'aménagements de sécurité sur cet axe va maintenant se poursuivre. Ainsi parmi les prochaines étapes figurent le carrefour de Marolles-lès-Saint-Calais, celui de l'intersection avec la RD 145 vers Champagné et celui d'Ardenay.





## LA FERTÉ-BERNARD

Dans le cadre de la lutte contre les inondations, le Conseil général a réalisé en 2001 la démolition de l'ancienne usine hydroélectrique de Quincampoix pour améliorer l'écoulement des eaux à l'aval de La Ferté-Bernard. Pour achever cette opération, il a entrepris en 2004 le remplacement des anciennes vannes manuelles par des vannes semi-automatiques permettant un abaissement immédiat en période de crue afin d'éviter une montée rapide des eaux dans les quartiers d'habitation.

Le montant de l'opération s'élève à 120 000 € TTC. Elle est subventionnée par l'État et la Région au titre de la protection des lieux habités contre les inondations et la ville de La Ferté-Bernard partage le solde de la charge avec le Conseil général, maître d'ouvrage.

Ces installations sont désormais confiées à la ville de la Ferté-Bernard qui en assure la gestion.

## MAYET

Les châtaigneraies, éléments structurels et incontournables du sud Sarthe, constituent un patrimoine arboré vieux de plusieurs siècles. Ces arbres assurent l'habitat d'oiseaux nicheurs (pic-vert, pigeon ramier, chouette chevêche...), mais aussi de chauve-souris, et d'insectes (scarabées, pique-prunes...).

Aujourd'hui, certaines châtaigneraies ne sont plus entretenues par manque de temps et de moyens.

Devant l'intérêt patrimonial et biologique de ces sites, le Conseil général a pris la décision d'acquérir ces arbres et les terrains qui les contiennent.

La commission environnement du Conseil général s'est rendue à Lavemat., sur le site de la Naillerie, une châtaigneraie de 25 arbres achetée par le Département.

Des travaux de restauration ont été effectués : débroussaillage complet du site, taille d'enlèvement des bois morts, suppression des gourmands (rejets)...

Fabienne Labrette Ménager, présidente de la commission, a ainsi réaffirmé la volonté du Conseil général de pérenniser les châtaigneraies, en conservant leur valeur paysagère et biologique et préserver ainsi l'habitat du pique prune.

## ECOMMOY

Le collège Alfred de Musset a participé comme 41 autres collèges sarthois à la collecte DETOX initiée par le Conseil général depuis trois ans. En effet, les collèges utilisent un grand nombre de produits toxiques dans le cadre des expériences réalisées en classe de chimie et de physique. A l'issue de l'année scolaire ces déchets étaient éliminés comme les déchets classiques. Pour limiter cette pollution, le Conseil général a lancé le programme DETOX, déjà mené auprès des lycées depuis plusieurs années.

Cette opération permet de mieux gérer les déchets et de sensibiliser les élèves sur la toxicité des produits et les gestes respectueux pour l'environnement. La collecte DETOX est financée par le Conseil général avec une aide financière de l'Agence de l'eau. Cette année, 42 établissements y participent, contre seulement 17 en 2002.

## VIBRAYE

La bibliothèque relais de Vibraye, installée dans de nouveaux bâtiments depuis deux ans vient d'être baptisée. Les élus ont choisi de lui donner le nom de Gaston Chevereau, écrivain local né en 1909 et décédé en septembre 2003. Cet autodidacte, d'abord pâtre, puis ouvrier agricole avant de devenir instituteur, a eu l'idée de livrer son expérience de la vie à ses enfants. Son inspiration s'est traduite par l'édition de cinq cahiers publiés aux Editions Cénomane. La cérémonie s'est déroulée notamment en présence de la famille.





## TUFFÉ



La Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise ouvre la quatrième cyber-base sarthoise à Tuffé. La première, implantée à Château-du-Loir, fonctionne depuis octobre 2003. Depuis, deux autres cyber-bases ont été mises en service à Fresnay-sur-Sarthe et à Marolles-les-Braults. Par ailleurs, des cyber-bases sarthoises destinées aux communautés de communes ne possédant pas encore d'équipement de ce type, devraient voir le jour prochainement, notamment à Bonnétable.

Le Conseil général de la Sarthe s'est appuyé sur la démarche nationale des espaces publics numériques (EPN) et s'est associé dès juin 2002 à la Caisse de Dépôts et Consignations, maître d'œuvre du programme gouvernemental des EPN. Objectif pour le Département: permettre l'initiation à l'informatique, au multimédia et à internet pour tous les Sarthois. Le Conseil général a alloué 11 012 € HT (au titre de l'investissement) pour l'achat de matériel, logiciels, mobilier et 2 287 € (au titre du fonctionnement) pour l'acquisition d'un fonds documentaire au démarrage.

" Avec deux espaces publics numériques dont un à la Laverie à La Ferté-Bernard et l'autre à Tuffé, nous offrons à un grand nombre d'habitants la possibilité d'accéder à internet " déclarait Roland du Luart, président du Conseil général et président de la Communauté de communes, lors de l'inauguration.

## BONNÉTABLE

Le nouveau bâtiment du centre social intercommunal est désormais en fonction. Créé en 2000 pour répondre à une véritable politique sociale menée par la Communauté de communes Maine 301, le centre social intercommunal ne disposait pas de locaux adaptés. Ce nouvel espace, implanté à Bonnétable, accueille les principaux acteurs sociaux intercommunaux comme les travailleurs sociaux du département, les permanences de certains organismes tels que la PAIO, l'ANPE ou encore des organismes de formation. Le centre dispose également d'un espace dédié à la petite enfance avec l'ouverture d'une halte-garderie en 2005. Une partie du bâtiment accueillera aussi prochainement une cyber-base sarthoise (un espace multimédia ouvert à tous).

Le coût de ces travaux s'élève à 1 587 666 €

hors taxes. La communauté de communes a pu entre autres bénéficier d'une aide du Conseil général. Par ailleurs, le Département, verse à chaque centre social intercommunal, treize en Sarthe, une dotation annuelle de fonctionnement plafonnée à 16 000 €.



## CONLIE

Le Conseil général de la Sarthe est propriétaire de l'ensemble du réseau de distribution publique d'électricité (sauf Le Mans) dont EDF est l'exploitant. A ce titre le Département propose des solutions alternatives et encore expérimentales pour l'alimentation des installations éloignées du réseau. Ainsi, après l'installation de panneaux photovoltaïques au belvédère de Perseigne (action publique intercommunale), le Département a financé l'installation solaire photovoltaïque chez un particulier situé sur la commune de Lavardin.

Cette implantation n'a pu se réaliser que sous certaines conditions : la maison a été construite avant l'électrification de la zone (soit avant 1950), est une résidence principale et se situe trop loin pour effectuer un raccordement classique au réseau (coût plus élevé). Le montant total de cette installation s'élève à 23 000 €. Le Conseil général a pu bénéficier de fonds du FACE, le fonds d'amortissement des charges d'électrification, régionaux et d'une aide de l'ADEME







## PONTVALLAIN

L'hôpital local du Prieuré à Pontvallain poursuit son développement. Cet établissement de soins de proximité vient de se doter de nouveaux locaux fonctionnels et parfaitement adaptés en milieu rural. Actuellement "Le Prieuré" est occupé par 28 patients en soins de longue durée, 12 personnes désorientées et 50 résidents en maison de retraite.

Inauguré par François Fillon, Ministre de l'Éducation nationale et Roland du Luart, président du Conseil général en présence de nombreuses personnalités locales parmi lesquelles figurait Gérard Véron, conseiller général du canton, l'Unité de soins de Longue Durée de l'hôpital local, d'une capacité de 40 places, a nécessité un investissement de 5 millions d'euros, financé à 25% par des fonds publics, dont 310 000 euros du Conseil général, 20% en autofinancement, 36% par emprunt bancaire et 19% par des prêts de caisses de retraite

## LE MANS

Dans le cadre de la prévention routière, le Conseil général participe à l'amélioration des infrastructures routières mais soutient également les initiatives. Il vient ainsi de doter le Comité départemental de la prévention routière de deux mallettes conte-

nant un ordinateur portable et un vidéo projecteur. Cette mise à disposition de matériel informatique de la part de l'assemblée départementale permettra aux animateurs du comité de proposer des formations interactives.

## BEAUMONT-SUR-SARTHE

La Communauté de communes du Pays Belmontais vient d'ouvrir une bibliothèque intercommunale à Beaumont-sur-Sarthe. Une convention signée entre le Conseil général et la commune permet à la bibliothèque de mettre à la disposition des habitants de tous âges 1 200 ouvrages renouvelés tous les six mois par la Bibliothèque départementale de la Sarthe.

Celle-ci forme en outre des bénévoles et met des animations à la disposition de la bibliothèque.



## MAROLLES-LES-BRAULTS

Cinq logements locatifs sociaux ont été inaugurés à Marolles-les-Braults en présence de Roland du Luart, président du Conseil général et de Nicole Agasse, conseiller général du canton. Ces constructions illustrent bien la mission de Sarthe-Habitat de réaliser en vue de la location ou de l'accession à la propriété des opérations de logements sociaux. L'objectif de cette opération est également d'offrir aux résidents un habitat de qualité, tout en leur proposant un loyer adapté à leur budget. Le coût de ces cinq maisons de plain-pied ou avec combles aménageables, s'élève à 326 000 euros. L'emprunt a été garanti par le Conseil général à hauteur de 80% et par la commune à hauteur de 20%.





## LE MANS

Les responsables de la Confédération de l'Artisanat et des petites entreprises du bâtiment et de nombreux artisans sarthois ont inauguré leurs nouveaux locaux au 185, rue Henri-Champion au Mans. La CAPEB compte actuellement 580 adhérents sur le plan départemental. « Nous sommes représentés par des entreprises allant jusqu'à 20 salariés » devait indiquer Pierre Darthevel, le président de la Confédération sarthoise.

Fonctionnel et spacieux, le nouveau bâtiment, financé avec la participation du Conseil général, abrite désormais tous les services de la CAPEB pour répondre avec toujours plus d'efficacité à ses missions en faveur de l'artisanat sarthoise.



## MAYET

Alors que le public massé très nombreux sur les bords de la route attendait fiévreusement les coureurs du Tour de France, Jean-Marie Leblanc, directeur de la grande boucle, a choisi Vaas pour prendre le temps de se restaurer en toute simplicité dans l'un des établissements de la commune. Une surprise de taille qui n'a pas échappé à l'attention de Michel Royer, conseiller général du canton et des élus locaux, qui sont allés saluer le patron du Tour de France, ravi de l'accueil chaleureux qui était ainsi réservé lors de cette halte impromptue en terre sarthoise. Décidément, pour un premier passage sur ses terres, le Tour de France a fait très fort à Vaas !

## LE MANS

Cinq jeunes sarthois de moins de 25 ans viennent de bénéficier de la convention de formation établie entre le Conseil général et les Ailes du Maine planeurs. Chaleureusement félicités par Jean-Marie Geveaux, président de la Commission de l'Education, de la Formation, de la Jeunesse, des Sports et des Transports, ils vont pouvoir assurer leur apprentissage aux

commandes des engins du club qui vient d'être doté d'un nouveau planeur, un LAK 19. Financé par le Conseil général à hauteur de 20 000 euros, d'un prêt de 20 000 euros auprès de la Fédération nationale de vol à voile et d'un apport de 20 000 euros du club, ce planeur de 18 mètres d'envergure très performant est destiné aux compétitions.



## Sortir

### Le Mans •

**Septembre, exposition photos sur l'agriculture péri-urbaine (ceinture verte mancelle) à l'occasion de la parution de l'ouvrage "La nature en commun" aux Archives départementales de la Sarthe.**

### Mayet •

**Samedi 11 septembre de 9h à 18h, forum des associations du canton au gymnase.**

### Brûlon •

**Samedi 11 septembre, Championnat de France VTT des sapeurs-pompiers. Dimanche 12 septembre, randonnée familiale à pied ou à vélo. Départ prévu à 8h.**

### Bourg le Roi •

**Dimanche 19 septembre, rassemblement de voitures et motos de collection et bourse d'échanges de pièces.**

### Asnières •

**Samedi 25 septembre, concert de piano Pleyel par Patrick Scheyder.**

### Saint Ulphace •

**Samedi 25 septembre, dimanche 26 septembre concerts d'accordéon.**



## SCIENCES

Organisée en France pour la 13<sup>ème</sup> année consécutive à l'initiative du Ministère délégué à la Recherche, la Fête de la Science se déroulera dans toute la France du 11 au 17 octobre.

Le département de la Sarthe ne manquera pas ce rendez-vous en proposant 25 projets présentés par différentes structures telles que l'Université du Maine, des associations, des musées, des établissements scolaires, les collectivités, ...

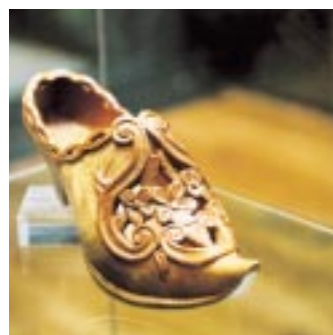
Le Village des sciences, temps fort de la manifestation, se déroulera le dimanche 17 octobre sur les Quinconces des Jacobins au Mans, de 10h à 18h.

tél 02 43 95 53 37 - mail : maine-sciences@wanadoo.fr

## VÊTEMENTS

L'association des familles du Mans organise du 6 au 13 octobre sa bourse aux vêtements automne hiver. Cette vente aura lieu à la Rotonde du Parc des Expositions du Mans. Seuls les particuliers titulaires d'une carte de membre de l'association peuvent vendre leurs vêtements, articles de puériculture, jouets, chaussures, sacs...

Renseignements au 02 43 24 70 80 de 14h à 18h



## POLOGNE

A l'initiative du groupe folklorique sarthois "Les Gais Saboteux" de Lamnay et Saint Jean des Echelles, le groupe polonais "Stopniczanie" se produira en Sarthe. Les dates :

Samedi 16 octobre à 20h30 à la salle polyvalente de Cormes, Dimanche 17 octobre à 15h à la salle polyvalente de Lamnay, Lundi 18 octobre à 20h30 à la salle des fêtes de Saint-Calais, Mardi 19 octobre à 20h30 à la salle Cérés de Torcé-en-Vallée Mercredi 20 octobre à 15h et 20h30 au complexe culturel de Saint-Cosme-en-Vairais, Jeudi 21 octobre à 20h30 à la salle des fêtes de Ruaudin, Vendredi 22 octobre à 20h30 à la salle des fêtes du Lude, Samedi 23 octobre à 20h30 à la salle polyvalente de Cheviré-le-Rouge (15km de La Flèche)

## SOLIDARITÉ

A l'occasion de la semaine de la solidarité internationale, le comité Pour une terre plus humaine organise "Faites solidaire en Sarthe". Du 13 au 27 novembre des conférences / débats autour des axes "Paix et solidarité" seront proposés à la maison du citoyen, place des Comte du Maine, à la médiathèque Louis Aragon au Mans ou encore au Carroi à La Flèche.

Renseignements : 02 43 23 79 74.



## FÉLICIE

Michel Freyssinet, auteur de nombreux ouvrages, vient de publier son cinquième essai sociologique paru dans la collection Trésencolère et Toufoulecane qu'il dirige depuis l'an 2000. Cet écrivain, installé en vallée du Loir, a de nouveau trempé sa plume dans l'encre de l'humour. "Mais où est donc passé Félicie ?" se déroule dans l'univers hospitalier. Cette chroniqueuse de radio, à l'esprit encore vif, jette un regard lucide et décapant sur quelques facettes du milieu hospitalier, qu'elle découvre durant l'heure et demie de sa captivité...

Disponible en librairie.

## RENTRÉE

L'allocation de rentrée scolaire constitue pour bon nombre de familles un coup de pouce pour la rentrée. Son montant pour la rentrée 2004 est de 257,61 € pour chaque enfant bénéficiaire âgé de 6 à 18 ans. Les conditions d'obtention sont : avoir un enfant âgé de 6 à 18 ans scolarisé ou en apprentissage, avoir un revenu net imposable inférieur à 16 726 € pour un enfant et 20 586 € pour deux.

Caisse d'allocations familiales de la Sarthe 178 avenue Bollée 72034 Le Mans cedex 9. Tél. : 0 820 25 72 10. www.caf.fr





## PEINTURE

Les 13 et 14 novembre, la section Arts plastiques de l'association Sports et Loisirs (ASL) du CE Renault organise la 2ème édition des 24 Heures de peinture, dont la première a remporté un vif succès. Des ateliers seront ouverts au public durant les 24 heures de l'épreuve, lui permettant de découvrir les différentes techniques, huile, pastel, arts manuels, etc. Des peintres professionnels ou amateurs, des entreprises mancelles et les autres sections artistiques de l'ASL ont répondu présents pour animer ce nouveau challenge.

La manifestation se déroulera à partir de 16h au 20 rue du Spoutnik au Mans. Entrée libre

## GAROU

Plus qu'un sosie, Nicolas Besnard ressemble à s'y méprendre au chanteur Garou ! Au point de lui emprunter son répertoire et intégrer la compagnie de spectacle «parad'Isiaque» basée à Orléans. Le 18 septembre sous un chapiteau installé à La Milesse, Nicolas se produira devant son public au cours d'une soirée cabaret qui s'annonce très colorée.

Pour tous renseignements et réservations : 02 43 25 64 34 ; 06 61 34 14 21 ; 02 43 25 60 92.



## DONS

Fournir une aide matérielle aux écoles de langue française de l'île de Tanna, située au sud de l'archipel de la République de Vanuatu est l'objectif de la nouvelle association Ecoles Sarthe Tanna.

Née sous l'impulsion de son président Gérard Plommé, cette association est en phase de réussir son premier pari puisqu'un conteneur doit être acheminé en bateau fin septembre vers l'archipel et devrait arriver en fin d'année. L'association permet aux donateurs de déduire 60% de leurs dons aux impôts.

Association Ecoles Sarthe Tanna 21 chemin de la Bordelière 72230 Arnage.

Renseignements au 06 08 31 52 16.

## COIFFES

«Des petits dimanches aux fêtes carillonnées, les coiffes de la Sarthe», présentée par l'association La Gouline, les éditions de la Reinette et le Conseil général. Visites guidées sur rendez-vous et animations autour de la coiffe.

Aux Archives départementales de la Sarthe, 9 allée Christian Pineau, au Mans du 8/10 au 12/11, du lundi au vendredi de 8h.30 à 17h.30. Les samedis 9 et 16/10, 6/11 de 8h.30 à 14h.30. Entrée libre. Tél. : 02 43 54 74 74.



## OUVRAGE

Né d'un père cheminot, Gilbert Couturier a grandi dans un quartier ouvrier du Mans, proche de la Cité des Pins.

Il allait sur ses neuf ans lorsque éclata le grand conflit mondial.

Voilà qui lui valut de passer la meilleure part de son enfance en temps de guerre.

Il en a connu ou côtoyé tous les épisodes.

L'exode devant l'invasion allemande, l'occupation, les privations, les bombardements alliés et l'expatriation, la libération par les Américains et la cohabitation avec eux jusqu'à la Victoire.

Il le dit lui-même et s'en excuse : il n'a pas vécu la guerre comme un drame mais comme un enchaînement d'événements souvent éprouvants.

Des situations parfois aventureuses, dangereuses même, qu'il n'aurait pas connus s'il avait traversé cette période de son enfance en temps de paix. Dans un style simple et familier, il retrace la chronique des années 1939/1945 vécues par l'enfant terrible qu'il était !

"Un écolier manceau en temps de guerre" de Gilles Couturier. Alpes Mancelles Editions.

# Sortir

### • Beillé

**Dimanche 26 septembre de 10h à 18h, animation "pomme vapeur" avec la Transvap.**

### • Le Mans

**Jeudi 7 octobre à 18h30 à l'abbaye Saint Vincent, vidéo conférence sur "Art et idée de nature" par Agnès Thépot.**

### • Château-du-Loir

**Du 11 au 17 octobre, exposition nationale avec compétition de diverses races de volatiles, volailles, et lapins, organisée par la société mancelle d'aviculture et d'ornithologie.**

### • Rouez-en-Champagne

**Vendredi 5 novembre à 20h30, à l'abbaye Champagne, soirée Flamenco.**

### • Lavaré

**Samedi 6 novembre à la salle des fêtes à 20h30, soirée cabaret "que la fête continue" avec les comédiens chanteurs le Buissonniers.**

### • Poncé-sur-Loir

**Exposition de photographies, tableaux, gravures, souvenirs sur la guerre 14-18 à la salle des fêtes le 11 novembre de 10h à 18h. Contactez le syndicat d'initiative.**



## Trophée Sarthe-Pays de la Loire

# Le MSB pour une revanche !

**Pour une entrée en matière, le MSB ne pouvait rêver meilleur scénario ! En recevant le champion de France en titre Pau et son dauphin Gravelines à l'occasion de la troisième édition du Trophée Sarthe-Pays de la Loire, qui se déroulera les 10 et 11 septembre à Antarès, l'équipe sarthoise va vouloir remettre, d'entrée de jeu, les pendules à l'heure !**



### Le programme

**Vendredi 10 septembre :**  
 19 h : Cholet-Pau  
 21h : MSB-Gravelines  
**Samedi 11 septembre :**  
 15h : Petite Finale  
 17h : Finale  
 20h : France-Lituanie

### Trophée Sarthe-Pays de la Loire

**Pour tous renseignements :**  
 02 43 43 57 61  
 Site Internet :  
[basketsarthe.org](http://basketsarthe.org)  
 E-Mail :  
[basket72@netcourrier.com](mailto:basket72@netcourrier.com)

Tout le public sarthois attend un exploit de l'équipe de Vincent Collet, vendredi 10 et samedi 11 septembre sur le parquet d'Antarès. Vainqueur des deux premières éditions, le MSB aura à cœur de défendre son trophée face à de redoutables adversaires. Malheureux finaliste du championnat de France, au mois de juin face à Pau, Gravelines constituera un concurrent de taille d'entrée de jeu. Les Sarthois auront surtout à cœur d'effacer la terrible désillusion de la demi-finale du championnat de France. Ensuite, le vainqueur de ce match phare devra affronter en finale l'équipe victorieuse de l'affrontement entre Pau et Cholet.

Quoiqu'il en soit, disputer ses matches sur son terrain constituera un gros avantage pour

le MSB qui compte bien sur l'enthousiasme et la passion du public pour l'aider à vaincre une nouvelle fois avant d'entamer, en toute sérénité la saison de championnat.

Tout sera d'ailleurs mis en œuvre pour que cette compétition soit une grande fête du sport. Aux côtés du Comité départemental de basket, le Conseil général et la Région des Pays de la Loire contribueront à la réussite de cette belle affiche.

Un événement exceptionnel puisque le samedi verra également l'équipe de France féminine disputer un match qualificatif pour l'Euro 2005 face à la Lituanie.

Une raison supplémentaire convaincante pour venir assister au grand retour du basket à Antarès...



## Aviateur à 17 ans

# Romain prend l'air !

**S'il n'a pas encore l'âge d'obtenir le permis de conduire, Romain possède en revanche son brevet de pilote et déjà de nombreuses heures de vols en solitaire ! Itinéraire d'un jeune passionné sarthois pour l'aéronautique...**

A 17 ans, il aime survoler aux commandes de l'avion de l'Aéro-club d'Alençon sa belle campagne de Fresnay-sur-Sarthe. Au sol, le ronronnement du moteur de l'aéronef ne surprend plus personne.

« C'est à tous les coups Romain qui se promène » fait-on remarquer. Bien entendu, au retour de l'aérodrome, c'est papa qui le ramène au bercail en auto. Car, si Romain met effectivement juste quelques minutes pour franchir la distance entre Alençon et la maison familiale de Fresnay-sur-Sarthe à bord de son avion, il n'a pas encore le droit de prendre le volant de la voiture familiale. Age oblige ! Alors, à 17 ans, Romain se console en possédant son brevet de pilote privé. Un bel exploit obtenu le 14 mai 2003 au terme d'un périple à Deauville. « Il a réussi à 100% son examen dans toutes les épreuves » rappelle avec une pointe de légitime fierté, son papa.

Attiré par les avions, c'est tout naturellement que Romain s'inscrit à 13 ans à l'Aéro Club d'Alençon pour une initiation aéronautique. C'est le coup de foudre. Il enchaîne sans problème les étapes le menant jusqu'au brevet de pilotage avec l'aide du Conseil général qui lui octroie une subvention.

Aujourd'hui lycéen, Romain aimerait bien transformer cette passion en carrière professionnelle. Mais s'il n'aspire qu'à prendre l'air, le jeune sarthois garde solidement les pieds sur terre. Aussi se prépare-t-il sagement pour des études d'ingénieur. Mais, que les habitants de Fresnay-sur-Sarthe se rassurent : Romain entend bien encore survoler souvent pour son plus grand bonheur, les jolies toitures de son pays...



## Les aides du Conseil général

Dans le cadre de la Convention de Formation de Jeunes Pilotes du Nord-Sarthe, le Conseil général a aidé en 2003 six jeunes sarthois en formation pour une subvention globale de 7.622 euros. Il s'agit de la septième année de collaboration entre le Département et les jeunes souhaitant se lancer dans l'aviation. A ce jour pour la Haute-Sarthe, le résultat est le suivant : 3 lâchers, 31 brevets de base, 10 brevets de pilote privé, 3 élèves pilotes de l'Armée de l'Air, un pilote de compagnie, un ingénieur aéronautique et un athlète de haut niveau en voltige. Une convention identique a été signée avec l'Aéro-club de La Flèche pour le Sud-Sarthe et les Ailes du Maine pour Le Mans.



## Un bateau pour la Route du Rhum

# L'ISMANS a le pied marin

**La construction d'un voilier conçu et fabriqué en Sarthe par les élèves de l'Institut Supérieur des Matériaux du Mans pour participer à la prochaine édition de la Route du Rhum vient de passer à la vitesse supérieure après le retournement de la coque.**

**Un vent porteur souffle sur le pari fou des étudiants sarthois...**

**Le bateau :  
Un pur sang**

**Parmi les témoins du retournement de la coque, il y avait une personne particulièrement émue. Et pour cause ! Etudiant à l'ISMANS entre 1996 et 1999, Olivier Gouard, est à l'origine de la conception de ce monocoque de quarante pieds. Il s'est alors rappelé au bon souvenir de François Angoulvant et c'est ainsi que le prototype baptisé Sabrosa 40 a vu le jour. Déjà une dizaine de voiliers de cette catégorie sont engagés sur la prochaine course du Rhum. Le bateau sarthois aura donc bien quelques solides concurrents. Voilà qui devrait rendre la course encore plus palpitante.**

Avec le retournement du bateau, un magnifique voilier de plus de 12 mètres de long, sur le parking de l'Institut Supérieur des Matériaux du Mans, la crête des vagues se rapproche un peu plus de ce projet, lancé, il y a quelques années par François Angoulvant, enseignant dans cet établissement. Un pari fou qui va pourtant trouver rapidement un écho enthousiaste auprès des étudiants de l'ISMANS. Toutes voiles sorties, les jeunes concepteurs du futur Sabrosa 40 vont se lancer dans l'aventure. Le soutien actif du Conseil général, suivi d'autres partenaires, va permettre au projet de prendre le bon cap dans la course au large. Avec plus de la moitié du budget en poche, à moins de deux ans du départ de la course sur les pontons de Saint-Malo, la construction du bateau progresse désormais sur des eaux plus calmes. « La

fabrication de la coque a nécessité 1 000 heures d'efforts. Les élèves de 1<sup>è</sup> et 2<sup>è</sup> années se sont occupés de la construction proprement dite. Ceux de 3<sup>è</sup>me année ont eu en charge les calculs de vérification ».

Un vrai travail d'équipe !

Certes la route est encore longue avant la mise à l'eau. « programmée dans moins de 20 mois » précise le concepteur du projet. En attendant, les étudiants s'affairent autour du bateau pour placer à bord les premiers éléments composites et procéder aux aménagements intérieurs.

Un parfum de chantier naval circule sur les hauteurs de l'Université du Maine avant, espèrent tous les acteurs de ce magnifique pari, que le monocoque sarthois n'atteigne fièrement les rives ensoleillées de la Guadeloupe...





## Équitation

# Fructueuse chevauchée pour la Sarthe !

**L'équitation sarthoise tient la forme ! En effet, parmi les onze clubs sarthois engagés lors d'une épreuve nationale, disputée au cœur de l'été, trois d'entre eux ont raflé sept médailles ! Une belle moisson qui l'autorise à imaginer l'avenir avec confiance.**



Ce championnat de France Poney et Club 2004, qui s'est déroulé à Lamotte-Beuvron en Sologne, a battu tous les records de participation sur l'ensemble des épreuves avec plus de 10700 engagés. Les concurrents et leurs montures se sont affrontés dans 15 disciplines dont les plus connues du grand public sont le concours complet ou le dressage, mais aussi dans des disciplines beaucoup moins connues telles la voltige, le polo, le hunter ou le trec. Sur onze clubs sarthois représentés, trois ont contribué à porter très haut les couleurs départementales en rapportant sept médailles dans deux catégories différentes. Cinq d'entre elles ont été gagnées dans des épreuves de saut d'obstacle. Enfin, dans la catégorie poney, le Poney Club de Changé ramène deux médailles dans le département. Ce beau tir groupé témoigne de la qualité de la relève sarthoise de l'équitation et souligne également l'excellente formation assurée dans les clubs départementaux.



## Chevaux

**Du 16 novembre au 16 décembre, le stade équestre international Boulerie Jump d'Yvré l'Evêque propose 40 représentations du spectacle " Danse avec les chevaux ". Au programme cascades équestres, voltiges acrobatiques et démonstrations de poste hongroise. Après l'entracte, les 22 chevaux et cavaliers ainsi que 8 musiciens latino flamenco entraîneront les spectateurs dans une ambiance festive. Renseignements au 02 43 76 91 99. [www.boulerie-jump.com](http://www.boulerie-jump.com)**



Le Cross country



Le podium et la Marseillaise



Les supporters



Les équipes de carrousel





**4<sup>e</sup> trimestre 2004**

## Les Jardins électriques

**vendredi 15 octobre**

**Kool Shen (ntm)+ Les Spécialistes**

**OASIS (Parc des expos)  
LE MANS - 20h30**

**samedi 16 octobre**

**La Ruda + Dirty Fonzy**

**OASIS (Parc des expos)  
LE MANS - 20h30**

**jeudi 28 octobre**

**Jean Louis Murat**

**+ Cyann & Ben**

**Les Saulnières**

**LE MANS - 20h30**

## Bebop 2004

# L'âge de la majorité !

La 18<sup>e</sup> édition du festival Bebop s'annonce explosive. Entré dans l'âge de la majorité, l'événement musical de l'automne jouera une nouvelle fois sur le registre de l'inédit et de la découverte...



L'aventure a pris du galon. Voilà dix-huit ans déjà que le festival Bebop tient le haut de l'affiche dans le cœur des rockers sarthois. Certes, d'une programmation classique, l'événement a pris des chemins détournés pour offrir à son fidèle public une très large panoplie des tendances en vogue selon les années. Une mise à jour continue qui permet à Bebop de garder plus que jamais aujourd'hui encore toute sa fraîcheur et le ton branché. Du rock aux rencontres pop, trip pop, mélanges

de parfum exotiques, rap, sans oublier une pointe de ragga jamaïcain, la programmation de Bebop explore sans relâche les derniers sons et rythmes qui secouent la planète de la musique. Cette année encore, la dix-huitième édition ne manquera pas à ses devoirs. Une nouvelle expérience qui permettra au public sarthois de vivre trois chaudes soirées au rythme d'une constellation de groupes à consommer sans modération...

### AU PROGRAMME

Du 17 au 20 novembre 2004 au Mans, Allonnes et Coulaines :

Babylon Circus, Dr Israel/Seven, Steel Pulse, Tez, Kamilya, Denez Prigent, Mangu, Sayag Jazz Machine, Ghinzu, Daniel Darc, Deadweight, Mutation urbaine, compagnie Laena...

[www.bepob-music.com](http://www.bepob-music.com)



## Prêt de livres

# Encore plus de bibliothèques

**Les bibliobus de la Bibliothèque Départementale de la Sarthe continuent de sillonner les quatre coins du département mais non plus pour des prêts directs aux habitants. Désormais, ils desservent un réseau de bibliothèques en constante progression. Explications.**

Depuis les années d'après-guerre la lecture publique en milieu rural s'est manifestée en premier lieu sous forme de prêt de livres (prêt direct) aux habitants avec le passage d'un bibliobus sur les places des marchés. Ce mode de desserte sur les territoires départementaux a progressivement régressé au profit de la création d'un réseau de bibliothèques municipales, conventionnées avec les Conseils généraux : horaires et jours de passage incompatibles avec la fréquentation de tous les publics, accueil très temporaire, absence d'offre culturelle autour de la valorisation des collections ou vers des publics spécifiques... ont eu raison de ce système devenu obsolète.

En Sarthe, l'ouverture de nouveaux "prêts directs" a cessé depuis 1994. De 50, le nombre de points desservis a décliné à 22 aujourd'hui, et la plupart envisagent à court terme l'ouverture d'une bibliothèque.

Suite à ce constat général, le Département a choisi la voie d'une nouvelle appréhension de la lecture publique, plus rationnelle et plus volontaire, réinvestissant le rôle d'accompagnement et de soutien des communes pour un exercice partagé de la compétence culturelle. Il suit en cela la tendance déjà nettement dessinée au niveau national, et en regard de ses voisins : l'Eure-et-Loir, l'Indre-et-Loire, le Maine-et-Loire ou encore le Loir-et-Cher. En soutenant l'investissement des communes dans la création d'espaces de lecture publique, le Conseil général veut gommer les écarts entre les territoires.

Les bibliobus vont jouer un rôle tout aussi important qu'auparavant en alimentant régulièrement les bibliothèques du réseau sarthois. Ces

dernières sont en constante expansion. A l'heure actuelle il existe plus de 100 bibliothèques en Sarthe.

Deux bibliobus viennent d'être acquis par le Conseil général en remplacement des anciens bus de l'Etat. L'équipe de la Bibliothèque Départementale de la Sarthe, composée de 21 agents, est tout entière orientée vers ses missions de constitution de collections, de conseil et d'assistance, de formation, d'animation, consacrées à un bassin de population de 352 357 personnes, via les bibliothèques municipales, qui bénéficient ainsi d'un centre de ressources qui leur est entièrement dédié.

Le Conseil général, à travers sa Bibliothèque départementale, se positionne ainsi comme ressource sur l'ensemble du territoire. Il entend consolider l'offre des bibliothèques et développer des synergies, structurer et densifier le réseau de bibliothèques dans une double optique de service de proximité à la population et de maillage cohérent du territoire, particulièrement à l'échelon intercommunal.



## Le saviez-vous ? :

**Le budget d'acquisition de livres et disques compacts pour la Bibliothèque Départementale de la Sarthe est de 1,39 € par habitant, contre 1,27 € en moyenne. Son catalogue est consultable en ligne sur le site [www.bds.cg72.fr](http://www.bds.cg72.fr).**



Le magazine du Conseil général





## Le Conseil général de la Sarthe et le développement durable

A sa mesure, le Conseil général intègre désormais cette notion. En effet, le volet social, souvent occulté par le volet environnemental dans l'image que les gens se font du développement durable, en est une composante majeure. Par ailleurs, concernant l'environnement et l'énergie, plusieurs chantiers ont déjà été lancés. Il s'agit bien sûr d'une première phase de travail avec la mise en place d'expériences multiples pour s'engager progressivement dans la voie du développement durable.



LA SARTHE

## Exposition du Conseil général aux 4 Jours

# Fleur et le développement durable

**Le Conseil général invite le public à rencontrer Fleur, une petite fille qui nous montre le chemin pour la préservation de notre terre !**

C'est sur un stand de 100 m<sup>2</sup> aux couleurs acidulées et aux formes géantes que Fleur déambule pour expliquer les gestes du quotidien qui permettent de protéger notre planète. Economiser l'eau, l'énergie, trier, opter pour une conduite plus économique... mais aussi mieux connaître les principes du commerce équitable, apprendre à lire les étiquettes environnementales sur les emballages, mettre en pratique la solidarité et la citoyenneté entre les hommes sont autant d'actions que chacun d'entre nous peut mettre en pratique tous les jours. Fleur entraîne les visiteurs dans trois univers phares du développement durable : l'environnement, l'économie et le social.

L'exposition du Conseil général tente ainsi de montrer aux Sarthois que même au quotidien chacun de nous peut opter pour un comportement plus raisonné permettant de léguer une terre en bonne santé à nos enfants. Il s'agit de répondre au besoin du présent sans compromettre la capacité des générations futures à assurer leurs exigences. Jeux interactifs, ateliers et dialogue avec l'association les Petits Débrouillards complètent l'exposition. Le choix de ce thème témoigne de l'attention que porte le Conseil général à la notion de développement

durable, qu'il intègre progressivement dans l'ensemble de ses actions.

**Stand du Conseil général de la Sarthe  
Espace institutionnel – Hall D  
Parc des expositions  
Le Mans**





## Théâtre Epidaure à Bouloire

# Les premières dates

**Le théâtre Epidaure propose une nouvelle saison encore riche en rendez-vous. Festival, chantier de création, résidence, l'animation sera encore dense cette année à Bouloire. Voici les deux premières dates à retenir :**

### Vendredi 8 octobre

#### Pépito Matéo "Urgence" - Conte / Humour

"Ce soir, il n'y a rien. Il faut tout imaginer..." Dès son entrée en scène, Pépito Matéo annonce la couleur : le noir, celui du décor. Pourtant en un instant, le public se retrouve entre quatre murs verdâtres, sous une lumière blafarde, dans la salle des urgences d'un hôpital. L'espace d'une nuit, le héros – nous, vous – venu soigner un malheureux panaris, va croiser l'humanité. Pépito Matéo met le monde en spectacle, dans tout ce qu'il a de plus ordinaire. Pour en découdre avec nos petits maux et nos absurdes angoisses modernes, il nous invite à cette introspection, en direct de nos quotidiens.

Entre émotion à fleur de peau et dérapages humoristiques, un spectacle d'une poésie infinie, à découvrir d'extrême urgence.

### Vendredi 5 et samedi 6 novembre

#### Cie MËTIS "Ernestine écrit partout"

#### (Lettres de rouspétances) - Théâtre

Ernestine Chasseboeuf de son vrai nom, nonagénaire du Maine et Loire, a réussi à se rendre célèbre – malgré elle - à force d'écrire sur tout, partout et à n'importe qui. Sa correspondance, qu'on pourrait croire naïve, est corrosive ; elle fait mouche sur les plus grands médias : Télérama la publie, France Culture la lit, jusqu'à ce que les éditions Ginko éditent en 1999 "Ernestine écrit partout". Ernestine dénonce, dans le désordre : la consommation du Société (le fromage), la société de consommation, la consommation à outrance, l'outrancisation de la consommation...etc...etc, et pas que.

Résidence de création du 18 octobre au 6 novembre 2004 (Répétition publique Vendredi 22 octobre)

**Théâtre Epidaure à Bouloire – Le théâtre Epidaure a reçu le label "scènes en Sarthe" octroyé par le Conseil général. Tél. : 02 43 35 75 61**

## Expositions au prieuré de Mayanne

**Le prieuré de Mayanne, ancien chef-lieu de l'abbaye Saint-Vincent du Mans, situé sur la commune de Dangeul, accueille actuellement dans ses jardins les Anges de Saint Maur. Durant les quatre saisons de l'année, une ronde de sculptures poétiques ornera l'écrin de verdure du prieuré. Cette exposition a été organisée à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la disparition de Saint Maur, fondateur entre autres du premier salon d'art mural en 1935. Par ailleurs, l'ancien dortoir du prieuré accueille les tableaux de l'artiste Eva Klötgen jusqu'au 19 septembre.**

**Prieuré de Mayanne Dangeul  
Tél. : 02 43 97 44 43.  
Visites guidées de 14h à 18h.**





## Malicorne fête la poterie

**Dimanche 19 septembre, Malicorne se pare de ses plus beaux atours. Célèbre pour ses faïences, Malicorne rend hommage aux artistes en accueillant une cinquantaine d'exposants venus de la Sarthe et des départements voisins. Les rues de la ville, devenue piétonne pour l'occasion, se transforment en un immense marché de la poterie. Ce rendez-vous offre aux visiteurs la possibilité de découvrir la production de nombreux artistes et souvent des pièces inédites. L'Espace faïence ouvre également ses portes pour faire connaître ses trésors. Un inestimable témoignage qui révèle la grande variété des styles et des inspirations de l'histoire de la poterie et de la céramique à Malicorne.**

## Pose d'un vitrail à Vaas

# Du contemporain dans nos églises !

**L'installation du second vitrail contemporain dans l'église Notre Dame de Vaas se fera lors des journées du patrimoine. Tout un symbole pour l'association Nouveau Souffle qui œuvre pour la mise en valeur du lieu.**

Alors que la pose du premier vitrail s'est déroulée au printemps, l'association s'apprête à renouveler l'expérience pour installer le second vitrail lors des journées du patrimoine. Un événement pour la commune de Vaas et l'association Nouveau Souffle puisqu'il s'agit là d'une véritable création de quatre vitraux contemporains particulièrement novateurs sur le plan de la réalisation mais aussi sur le plan iconographique.

L'association Nouveau Souffle, créée en 1996 dans la commune de Vaas, est un atelier ayant pour but de faire découvrir les techniques du vitrail tout en valorisant le patrimoine local, par la création de vitraux pour l'église Notre-Dame de Vaas.

Tout a débuté en 2002 par le lancement d'un concours auprès des écoles des Beaux Arts de France. *"Par ce concours, nous souhaitions proposer à de jeunes artistes de réfléchir à la notion de Sacré, aujourd'hui ; en leur permettant de travailler dans l'esprit d'une commande, et de répondre à une demande précise : investir un édifice religieux, par le biais d'une technique : le vitrail. Il nous semblait intéressant pour un jeune artiste de se confronter à ces questions : comment intervenir dans un lieu de confession chrétienne, aujourd'hui ; avec une technique imposée : le vitrail, tout en restant fidèle à son écriture personnelle et à son implication dans le champ de la création contemporaine. De plus, l'église étant située dans un environnement rural, elle tient aussi un rôle de rassemblement, de rencontres, et est vecteur de liens sociaux au sein même du village"* explique Emmanuel Putannier, prési-

dent de l'association.

Le jury, composé d'artistes, d'enseignants, d'une historienne de l'art, de l'architecte des bâtiments de France..., a retenu le projet artistique de Brice Saury de l'école des Beaux-Arts de Perpignan. Les membres du jury ont été séduits par l'utilisation de la photographie dans la réalisation des vitraux mais surtout intéressés par son message *"Le corps, dans l'idéologie chrétienne a toujours été le symbole dominant, le lieu iconographique du Dieu fait homme. Dans ces quatre vitraux, j'ai voulu montrer le dedans du corps, comme éclairé de l'intérieur, pour que virtuellement, l'image, la forme et la couleur s'intériorisent. Le témoin, face au mystère qui est représenté s'interroge et se place ainsi au coeur du problème de la parabole, de son interprétation subjective"*.

Une démarche originale qui se concrétise par des vues au microscope de cellules nerveuses du cerveau ou du sang pour la représentation de la vigne ou encore de l'eau. Des mots percutants qui finalement se traduisent par des visions assez douces laissant une place à l'imagination !





## Promotion de l'art contemporain

# Les rendez-vous sarthois

**Le Conseil général s'est associé au Fonds Régional d'Art Contemporain des Pays de la Loire pour promouvoir cet art en Sarthe. L'Assemblée départementale lui accorde ainsi les moyens de développer des actions avec les institutions et les structures situées dans le département. Voici les prochaines dates d'exposition :**

- **Du 1<sup>er</sup> au 31 octobre à l'école supérieure des Beaux Arts du Mans**

L'école débute son cycle d'exposition avec Marylène Negro. Cette artiste s'attache aux pratiques sociales générées par les nouveaux médias et outils de communication (vidéo, photo, texto...). Elle met en place des dispositifs dont les procédures et les règles ménagent aux autres des espaces d'expression.

A l'occasion de son passage au Mans, elle présente " et toi : un SMS au 06... ", une proposition par laquelle nous sommes tous conviés à envoyer via notre téléphone portable un message qui sera diffusé au sein de l'école.

**Ecole supérieure des Beaux arts**  
**28 avenue Rostov sur le Don Le Mans**  
**Ouvert du lundi au vendredi de 13h à 19h,**  
**les samedis et dimanches de 14h à 17h.**

- **Du 6 novembre au 18 décembre à la Laverie à La Ferté-Bernard**

Exposition autour de la représentation du paysage, de nature cultivée. Des œuvres de la collection des FRAC Bretagne et Haute Normandie viendront compléter les œuvres du Frac Pays de la Loire. Le public pourra notamment découvrir dans l'un des espaces verts de la ville l'œuvre de Delphine Coindet, 1 000 trèfles à 4 feuilles en laiton nickelé plantés sur une surface engazonnée. Les artistes Gilles Bruni et Marc Babarit réaliseront in situ une œuvre en extérieur dans un autre jardin.

Des étudiants des Beaux arts seront associés à la préparation de cette exposition. Ils assureront également la médiation auprès du public scolaire.

**La Laverie**  
**3 rue du Moulin à Tan La Ferté-Bernard**  
**Tél. : 02 43 93 68 41**

- **Du 7 janvier au 27 février 2005 le Centre culturel Joël Le Theule à Sablé-sur-Sarthe** reconduit " Le Frac est à vous " avec la présence de l'artiste Nicolas Simarik.



## Convention entre le FRAC et le Conseil général

**Créé en 1982 dans le cadre de la loi de décentralisation, le FRAC est une association de type loi 1901. Il a pour mission de constituer une collection régionale d'art contemporain, de sensibiliser le public à l'art d'aujourd'hui et de participer à la diffusion et à la connaissance de toutes les formes de création contemporaine. En signant une convention avec le Conseil général de la Sarthe, le Frac s'est engagé à réaliser des expositions régulières d'œuvres provenant de sa collection dans des lieux souhaitant les accueillir (Prieuré de Vivoin, la Laverie à la Ferté-Bernard, les structures culturelles de La Flèche et Sablé-sur-Sarthe...). Il doit également collaborer avec l'Inspection académique pour mener des actions auprès du public scolarisé. Par ailleurs, il s'est associé à l'école des Beaux Arts afin d'intégrer les élèves au travail du FRAC en Sarthe. En contrepartie le Conseil général accorde son concours financier au Frac d'un montant annuel de 30 000 € pour trois ans. Ce partenariat est une première dans la région des Pays de la Loire.**

## Saison musicale de l'Epau

# Les quatuors à l'honneur

**Cette nouvelle saison musicale de l'Epau offre une programmation toujours aussi riche et exceptionnelle avec notamment le concert d'adieu du Quatuor Lindsay. Le Dortoir des Moines de l'abbaye accueillera encore des rendez-vous magiques cette année !**



- **Dimanche 17 octobre à 17h**

Quatuor LINDSAY

Haydn – Schubert – Beethoven

Concert exceptionnel dans le cadre de sa tournée d'adieu.

- **Dimanche 24 octobre à 17h**

Quatuor FESTETICS

Haydn – Schubert

- **Dimanche 28 novembre à 17h**

Quatuor DEBUSSY

Haydn – Barber – Smetana

- **Dimanche 19 décembre à 17h**

The Barbara Best Singers

- **Dimanche 9 janvier 2005 à 17h**

Le Quatuor YSAYE invite le Quatuor Modigliani

- **Dimanche 6 février 2005 à 17h**

Alain BUET, baryton

Ecole nationale de musique du Mans dir.

Jean-Michel Thauré

Mahler – Schoenberg

- **Dimanche 6 mars 2005 à 17h**

Marc COPPEY violoncelle

Peter LAUL piano

Martinù – Chostakovitch – Bartok – Brahms

**Location des places auprès du Centre culturel de la Sarthe au 02 43 54 73 45.**

**40 rue Joinville 72072**

**Le Mans cedex 9.**

**Du lundi au vendredi**

**de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.**

## Mots d'hiver

**A vos agendas ! Une trentaine de rendez-vous sont programmés pour la 8<sup>e</sup> édition de Mots d'hiver. Le festival itinérant de conteurs en milieu rural se déroulera du 8 octobre au 28 novembre à travers l'ensemble du département.**

Pendant sept semaines, une douzaine de conteurs professionnels, porteurs de paroles, colporteurs d'histoires, passeurs de mémoire, sillonneront les routes des campagnes sarthoises pour proposer au public des rendez-vous magiques où se mêleront évasion, rêve, émotion et rire.

Ils feront halte dans 30 communes rurales où ils donneront 30 spectacles pour petits et grands. Certains d'entre eux s'arrêteront également une semaine dans trois communes (Bouloire, Moncé-en-Belin et Téloché) afin d'initier les enfants à

l'art du conte. Ils conduiront des ateliers et raconteront évidemment des histoires !

Pour cette édition, la Fédération départementale des foyers ruraux de la Sarthe a choisi d'inviter des conteurs aux registres très variés afin qu'aucun spectacle ne ressemble à un autre.

**Retrouvez la programmation complète sur [www.sarthe.com](http://www.sarthe.com)**

**Informations complémentaires auprès de la Fédération départementale des foyers ruraux de la Sarthe au 02 43 75 89 88.**





# Jeu-concours

## Gagnez 10 places

pour assister à la prochaine édition des 24 Heures du Mans Camions qui se déroulera les 23 et 24 octobre sur le circuit Bugatti au Mans.

### Question n°1 :

Quelles sont les équipes de basket qui participeront à la troisième édition du Trophée Sarthe-Pays de la Loire à Antarès les 10 et 11 septembre ?

- MSB, Cholet, Villeurbanne, Gravelines ?  
 MSB, Pau, Gravelines, Cholet ?

Retournez-nous vos réponses avant le lundi 11 octobre 2004, le cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Concours Sarthe magazine n°86 - Mission de l'Information et de la Communication - Hôtel du Département 72072 Le Mans CEDEX 9

### Question n°2 :

L'équipe de France féminine de basket affrontera le samedi 11 septembre une formation étrangère à Antarès. De quel pays s'agit-il ?

- Estonie ?  Lituanie ?  Lettonie ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

## Point de vue

### Ce qu'en pensent les élus de gauche

#### UN PROJET DE DÉCENTRALISATION QUI ACCROÎT LES INÉGALITÉS

##### UN DÉBAT ESCAMOTÉ

Profitant de la torpeur estivale, le gouvernement a fait passer en force son projet de loi relatif à la décentralisation, évitant ainsi le débat démocratique et passant outre les critiques de plus en plus nombreuses formulées de toute part.

Initiateurs des premières lois de décentralisation en 1982, les élus de gauche sont favorables à l'idée même d'un acte II de la décentralisation. Toutefois, le projet Raffarin suscite beaucoup d'inquiétudes de notre part tant il est créateur de fortes inégalités entre les territoires et de menaces pour l'avenir.

##### LA RUPTURE DE L'INÉGALITÉ ENTRE LES TERRITOIRES

Le gouvernement pervertit l'idée de décentralisation afin de démanteler en profondeur notre pacte social et républicain. Ainsi, ce projet conduit l'Etat à se défaire les unes après les autres de ses prérogatives rompant ainsi l'égalité entre les citoyens et les territoires.

Qu'il s'agisse du RMI, de la santé, du handicap, des personnels techniques des collèges et lycées, des routes nationales et de très nombreux autres domaines, les transferts envisagés vont conduire à accroître la concurrence entre les citoyens et les territoires.

L'extinction programmée des contrats de plan Etat-Région confirme cette volonté de mise en concurrence et d'abandon du rôle essentiel de l'Etat en matière d'aménagement équilibré et solidaire du territoire. Cette situation aboutira à un affaiblissement généralisé de l'intervention de l'Etat, renforçant des inégalités déjà insupportables.

Les projets concernant le logement social illustrent cette crainte. Dans un contexte de diminution dangereuse des budgets nationaux, ce nouveau dispositif contribuera à

une plus grande opacité, puisque d'une commune à l'autre, le citoyen ne saura plus qui de l'Etat, de la préfecture de Région, du Département ou de l'agglomération sera responsable de la politique du logement.

De fait, le gouvernement entend ainsi décider, dans de très nombreux domaines, d'abandonner l'idée même de mise en œuvre de politiques nationales tentant par la même occasion de rendre les collectivités territoriales, dont les départements et les régions, responsables des causes de mécontentement de nos concitoyens.

##### LA VALSE DES IMPÔTS LOCAUX

Le département au cœur de ce dispositif reçoit une multitude de nouvelles compétences sans les moyens financiers et humains de les exercer pleinement. Pour faire face, les collectivités n'auront pas d'autres choix que d'augmenter les impôts locaux. Alors même qu'une véritable décentralisation équilibrée ne saurait se faire sans une réforme profonde de la fiscalité locale, on ne voit pas de proposition concrète et réelle. Afin de prolonger notre réflexion nous vous invitons à nous faire-part de vos avis et suggestions. Enfin, nous organiserons en octobre prochain, un forum ouvert à tous autour de cette question qui pèsera lourdement sur les finances du Conseil général ces prochaines années.

*Les élus de gauche : Gérard BRAULT, Christophe COUNIL, Claude DROUIN, Jean-Luc FONTAINE, Nelly HEUZE, Marietta KARAMANLI, André LANGEVIN, Michel LETTELIER, Agnès LORILLEUX, Yvon LUBY, Yvon MARZIN, Jacqueline PEDOYA, Michel QUILLET, Jean-Pierre ROSSARD, Christophe ROUILLON, Gérard SAUDUBRAY*

Pour tout contact : 02.43.54.72.24 – élus-de-gauche@cg72.fr



# Graines d'Images Junior

6<sup>è</sup>e édition

une programmation  
**cinéma** jeune public  
dans les salles de la Sarthe

du 20 oct au 3 nov

2004

Château du Loir, La Ferté Bernard, Le Mans,  
Mamers, Mulsanne, Sablé sur Sarthe & St Calais

© La21 Laure Allard 06 76 54 47 13